

AUTISME ET FAMILLES : LE SUIVI MÉDICAL

L'enfant handicapé et sa famille ne peuvent que bénéficier d'un suivi à long terme par le même médecin, une fois que celui-ci est trouvé. Consulter sans cesse de nombreux médecins risque d'être amené à recevoir des avis sinon contradictoires, du moins assez différents pour que les parents en soient troublés et désemparés. Cette relation à long terme est aussi indispensable à l'établissement d'une relation de confiance et permet de connaître mieux l'enfant, son histoire, sa famille et ainsi de donner des conseils plus pertinents, en particulier au moment du passage à la vie d'adulte.

Ces consultations permettent au médecin de repérer des symptômes nouveaux qui ont peut-être été immergés dans les difficultés quotidiennes ou banalisés ; ce sont par exemple une augmentation de l'agitation, des réactions plus marquées de repli, des signes de dépression, pouvant signaler une orientation éducative inadéquate. Ce peut être aussi, plus simplement, l'existence d'une douleur organique qui n'est évidemment pas facile à mettre en évidence chez un enfant qui s'automutile et qui ne parle pas. Un examen clinique soigneux et parfois répété pourra mettre en évidence des douleurs dentaires, articulaires, digestives, des céphalées, des acouphènes particulièrement déstabilisants, une otite, une perte d'acuité visuelle ou auditive, etc. Il peut aussi s'agir d'une souffrance morale liée à la prise de conscience de la situation.

Ces consultations régulières, séparées par de longs intervalles, permettent aussi de découvrir les progrès parfois minimes mais réels, qu'a pu faire l'enfant ou l'adulte, et de les objectiver devant les parents. Ceux-ci ne les ont peut-être pas repérés étant donné l'abondance des problèmes ou ont « oublié » les difficultés antérieures qui se sont un peu amendées. Découragés devant une stagnation apparente, ils ne remarquent pas que l'enfant, maintenant, est devenu parfaitement examinable, qu'il ne se réveille presque plus la nuit, qu'il mange seul et qu'il est devenu propre. Quand on rappelle les difficultés antérieures notées dans le dossier, les parents s'exclament parfois : « Oh, cela fait longtemps qu'il ne fait plus cela ! » alors que, quelques minutes avant, c'était un constat d'échec absolu.